



Compte rendu
Entrevue Rectorat Voie Technologique
Vendredi 2 décembre 2011

Etaient présents :

Pour le Rectorat : M. Deltheil (SG adjoint), M. LE PIVERT (IA-IPR STI), M. DOUDEMMENT (DAET)

Pour le SNES : M. CHAUVIN (secrétaire général), M. BRUNET (secteur STI)

Nous avons été reçus à notre demande sur le dossier de la mise en place de la réforme STI2D sur l'académie de Créteil ainsi que sur l'évolution de la carte des formations de BTS.

L'entretien s'est déroulé selon deux axes :

- Mise en place de la réforme STI2D
- Évolution de la carte de formation des BTS

Mise en place de la réforme STI2D

- Conditions de mise en place

Nous sommes intervenus pour dénoncer les conditions de mise en place de la réforme à cette rentrée :

- Peu ou pas de matériel
- Espace de travail peu ou pas aménagé
- Collègues peu ou pas formés

Le résultat étant que les collègues se sentent démunis et très mal à l'aise pour mettre en place cette réforme et assurer les cours face aux élèves.

M. LE PIVERT affirme avoir conscience que cette mise en place est difficile, et nous a indiqué que les inspecteurs en avaient parlé aux collègues de l'académie lorsqu'ils avaient été réunis à Vitry l'année dernière. La mise en place va être progressive.

Nous sommes intervenus concernant les conditions souvent difficiles de la mise en place de l'enseignement de STI en LV1. M. LE PIVERT a rappelé que cet enseignement ne doit pas être un enseignement de LV1 mais une occasion de pratiquer la langue au cours d'une activité centrée sur les STI.

La dotation en matériel didactique et informatique s'étalera sur une période de 3 ans. Le dossier est suivi par M. DUMERY.

Le sujet 0 pour le bac STI2D est en cours d'élaboration. Il devrait sortir courant Mars 2012.

- Formations de collègues

La formation va reprendre à compter du mois de Janvier, à raison de 9 jours par collègue, uniquement en présentiel. Il n'y aura plus d'auto-formation pour les collègues, ce que nous avons dénoncé comme étant complètement aberrant. Les journées de formation seront uniquement le mercredi, les inspecteurs ayant demandé aux chefs d'établissement et chefs de travaux de dégager le mercredi dans l'emploi du temps des collègues. Les Inspecteurs nous ont rappelé que contrairement à d'autres académies, il n'y a pas de TZR en surnombre sur Créteil et que le remplacement des collègues partant en formation est donc très compliqué à mettre en place, d'où une formation le mercredi.

Le démarrage tardif de la formation est volontaire afin de permettre aux collègues de mettre en place la réforme, sans être surchargés par une formation supplémentaire.

La formation va s'étaler de Janvier à Mai 2012.

La formation était initialement prévue sur 3 ans, mais ils envisagent de l'étaler sur 4 ans.

Normalement, l'ensemble des modules PAIRFORMANCE sont accessibles aux collègues qui sont inscrits dans les parcours de formation. Pour ceux qui n'auraient pas accès aux modules sur le site, il suffit d'en faire la demande via leur chef de travaux.

- Evolutions de l'offre de formation

Il n'est pas prévu d'évolution de l'offre de formation pour la prochaine rentrée. Le Rectorat n'envisage pas d'ouvrir de nouvelles sections de STI2D et ne prévoit pas de fermeture pour la prochaine rentrée.

Les effectifs sont en légère augmentation globalement sur l'académie (« léger frémissement »). L'objectif de l'Inspection de STI et du Rectorat est qu'il y ait le moins de mesures de carte scolaire possible (suppressions de postes) afin de maintenir les ressources humaines dans les lycées. Un travail va être mené avec les chefs des travaux autour de la communication en direction des élèves en fin de seconde afin d'augmenter les flux vers la STI2D.

Il y a encore cette année 40 contractuels en STI. S'il doit y avoir des suppressions de postes, ce sera parmi les postes de contractuels.

- Bac STI

Pour ce qui concerne les futurs élèves doublants de la dernière session du bac STI, le dossier est à l'étude au niveau du ministère. Pour l'instant, pas de décisions prises.

- Divers sur la STI2D

Un nouveau film est en cours de tournage sur la STI2D au niveau de la DEGESCO, afin de présenter les différentes spécialités.

13 collègues sont en reconversion pour devenir professeur de Mathématiques.

Evolution de la carte des formations de BTS

Nous sommes intervenus pour dénoncer le fait que nous n'avions pas été informés, en tant qu'organisation syndicale, du courrier adressé aux chefs d'établissement par le Recteur sur l'évolution de l'offre de formation pour ce qui concerne les BTS de l'Académie.

M. Deltheil, secrétaire adjoint, a rappelé qu'il y avait 1200 places vacantes en 2^{ème} année de BTS, M. DOUDEMONT précisant que cela représentait aux alentours de 100 postes.

M. Deltheil a précisé qu'il s'agissait de présenter aux chefs d'établissement un premier travail afin qu'il y ait ensuite une réflexion dans les établissements, pour une prise de décision la semaine prochaine au cours des réunions de bassins.

Dans le même temps, le Rectorat a reçu 30 demandes d'ouvertures de BTS. M. Deltheil nous a indiqué qu'il n'y aura pas d'ouvertures supplémentaires pour la prochaine rentrée.

Les décisions prises pour la prochaine rentrée seront finalisées par le Recteur pour début Janvier après les réunions de bassins qui auront lieu la semaine prochaine.

Un groupe de travail sur l'évolution de la carte de formation pour ce qui concerne le technique et le supérieur aura lieu Vendredi 16 décembre prochain. Les élus du SNES-FSU y seront présents.

Concernant la mixité des publics, il a nous été précisé que celle-ci n'était pas imposée aux équipes. Il nous a été rappelé que l'Etat, la Région et Le Rectorat ont signé un contrat d'objectif de moyens sur l'évolution de l'apprentissage et qu'il devait y avoir 20000 apprentis supplémentaires sur l'Ile-de-France, ce qui représente 4000 sur Créteil.

Cette année il y aura la première session du CAPET SII qui permettra à ces nouveaux collègues d'enseigner de la 6^{ème} à la Terminale, voire en BTS. Il y aura 30 places.

Tous les courriers et pétitions ont bien été reçus par le Rectorat. Nous avons rappelé la liste des établissements qui avaient fait appel à nous.

Nous avons aussi pu rappeler les revendications du SNES concernant la réforme de la voie technologique (extrait CP du 29 septembre 2011) : (voir page suivante)

Le SNES exige que dès aujourd'hui :

- les enseignants interviennent, dans le cadre des référentiels, sur les chapitres correspondant à leurs disciplines de recrutement ;
- les équipements d'ateliers actuels puissent être mis en œuvre dans le cadre des pédagogies spécifiques aux séries technologiques, pour donner du sens aux enseignements ;
- des formations lourdes soient organisées, intégrées au temps de service, sous forme de décharge, et que les enseignants TZR en surnombre assurent la continuité pédagogique des enseignements plutôt que d'être affectés sur une autre discipline ;
- que l'enseignement technologique en langue vivante étrangère ne soit mis en œuvre que là où les enseignants sont formés à l'enseignement en langue étrangère et accompagnés dans les démarches de co-animation.

Ces mesures doivent être prises immédiatement, et de façon transitoire, pour éviter un effondrement de ces formations et des enseignants. Les maquettes des bacs doivent être rapidement définies dans ce cadre afin de préparer la session 2013.

En même temps, nous exigeons qu'une réflexion sérieuse soit menée, avec tous les acteurs, pour une réforme ambitieuse et efficace des séries technologiques industrielles et de laboratoire, qui déboucherait sur une structuration de ces séries autour des champs technologiques et des domaines d'activités industrielles attractifs pour les jeunes et qui replacerait les travaux de laboratoires et d'atelier au cœur des formations.

Il en va de l'avenir de la voie technologique et de celui des jeunes engagés dans ces formations.